

**Commune de CRAVANT**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 25 NOVEMBRE 2019

**Décision modificative budgétaire 2019-001**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal, qu'en raison de crédits budgétaires insuffisants à certains chapitres, il est nécessaire de modifier le budget ainsi :

Dépenses de fonctionnement	Montant	Recettes de fonctionnement	Montant
739223 Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales	118.00	6419 Remboursement sur rémunération du personnel	118.00
Total	118.00	Total	118.00

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve à l'unanimité ces modifications.

**Recensement de la population 2020 – recrutement et rémunération**

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population ;

Vu l'arrêté du 5 août 2003 portant application des articles 23 et 24 du décret n°2003-485,

Vu la dotation de l'état qui sera versée au budget 2020,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **décide** de créer la nomination des agents recenseurs :

- et l'assemblée fixe le montant de l'indemnité forfaitaire qui leur sera versée à 750 € brut par agent recenseur.

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve à l'unanimité ces décisions et l'inscription de ces sommes au budget primitif 2020.

**DIVERS :**

Compte-rendu du rapport concernant le diagnostic des voiries fait par la CCTVL.

Les élus prennent connaissance du compte-rendu concernant le diagnostic des voiries fait par la CCTVL.

Terrain de football (fermeture à l'usage du public).

Le conseil propose de faire un arrêté de fermeture temporaire, de mettre une signalétique pour prévenir du danger de l'utilisation du terrain, de faire démonter les structures de buts.

Projet éolien à Cravant proposé par Arkolia Energies.

Les élus demandent à voir la société qui présente le projet lors de la prochaine réunion de conseil.

Réunion de fin d'année du personnel communal

Monsieur le Maire propose de faire une réunion avec le personnel communal, une date est fixée au vendredi 13 décembre à 18h30 à la salle des Loisirs.

Réunion pour élaboration du PCS.

Monsieur COUDIERE propose de créer des groupes de travail pour l'élaboration du PCS. Deux dates sont proposées : jeudi 5 et vendredi 6 décembre à 18h00 en salle du conseil à la Mairie.